



Association des Chefs de Police des Premières Nations  
Prix – 4 avril, 2019  
Hilton Lac Leamy  
3, boulevard du Casino  
Gatineau, Québec

## MÉMORANDUM

DATE : 31 janvier 2019

À : Membres de l'Association des Chefs de Police des Premières Nations

DE : Chef Dwayne Zacharie, président  
Association des Chefs de Police des Premières Nations

RE : **Prix et nominations**

---

L'Exécutif a le plaisir d'annoncer la 11e remise annuelle des prix aux officiers le **4 avril 2019**. Les membres auront l'occasion de proposer la candidature de dirigeants et de membres du personnel pour les prix. Les récipiendaires recevront une lettre de confirmation qui leur sera remise lors du banquet annuel du congrès et recevront un prix de l'exécutif de la FNCPA.

Mises en candidature pour les prix :

**1) Années de service (20 années de service ou plus)**

Cette récompense est décernée aux officiers qui comptent vingt (20) années de service ou plus dans les services de police à titre d'officier.

**2) Prix de bravoure et de sauvetage**

**Prix de bravoure**

Ce prix est décerné aux officiers qui ont accompli un acte de bravoure pouvant démontrer leurs qualités d'héroïsme.

**Prix de sauvetage**

Ce prix est décerné à un officier qui défie l'instinct de survie et risque sa propre vie pour protéger les autres et, par conséquent, ayant sauvé une ou plusieurs vies, y compris la sienne.

**3) Prix pour services éminents (enquêtes, services communautaires et prévention du crime)**

Ce prix est décerné à un policier ou à un membre du personnel actif ayant fait preuve d'un leadership et d'un engagement exemplaires à l'égard de son service par son travail ayant profité à ses pairs, à son service et à la collectivité.

**Enquêtes**

Un agent qui a fait preuve de dévouement dans le cadre de ses activités d'enquête : qui a travaillé avec diligence et a démontré de solides compétences en matière d'enquête ayant mené à des arrestations réussies ; qui est motivé à préparer, rédiger et exécuter des mandats et des arrestations ; ayant un esprit

équipe pour réaliser des projets en toute sécurité pour tous les membres ; dévoué envers son service grâce à son esprit d'équipe.

### **Services communautaires ou prévention du crime**

Ce prix est décerné à une personne ayant fait preuve d'initiative dans l'élaboration de stratégies et d'initiatives communautaires pour la prévention du crime au sein des collectivités desservies, ayant participé activement et donné de son temps à la collectivité et à des activités de levées de fonds.

### **Critères de nomination :**

Veillez fournir les renseignements suivants pour les candidats :

- ◇ **Lettre de mise en candidature** du chef de police du service ou de l'organisation - cette lettre doit être endossée par le chef de police ou la personne désignée.
- ◇ **Curriculum vitae** du bureau ou du personnel - Le service de police doit fournir un curriculum vitae.
- ◇ **Résumé de l'événement** : résumé de l'incident/événement/contribution de l'agent/la personne, y compris l'impact sur l'agent/la personne.

### **Présentation à la conférence annuelle avec le chef de police ou son représentant désigné :**

1. Une fois que le candidat retenu aura été identifié, il sera avisé par la FNCPA.
2. Le chef de police ou la personne désignée accompagnera le candidat retenu pendant la cérémonie de remise des prix et examinera la description de l'événement devant les délégués présents.
3. Le président/directeur général remettra le prix à la personne désignée.
4. Il incombe au service de police de coordonner le déplacement de son candidat.

Veillez soumettre vos mises en candidature dûment remplies par télécopieur, par courriel ou par la poste d'ici le 1er mars 2019, à l'adresse suivante :

Comité exécutif  
Association des Chefs de Police des Premier Nations  
Boîte postale 37  
Portage la Prairie, Manitoba, R1N 3B2  
Télécopieur : (204) 856-5389  
Courriel : [admin@fncpa.ca](mailto:admin@fncpa.ca)